

ÉNONCÉ DE GARANTIE

CHENILLES DE CAOUTCHOUC POUR MOTONEIGE

Camso garantit que les chenilles en caoutchouc neuves pour motoneige fabriquées par Camso (le « Produit ») sont exemptes de tout défaut, tant dans les matériaux utilisés que dans leur fabrication. Cette garantie (la « Garantie ») s'applique uniquement au premier client acheteur et n'est pas transférable. Les conditions suivantes s'appliquent à la garantie :

Période de garantie : La période de garantie pour les chenilles en caoutchouc neuves Camso est de douze (12) mois à partir de la date de livraison au premier client ou de vingt-quatre (24) mois à partir de la date de fabrication, selon la première des deux éventualités. La période de garantie pour les chenilles en caoutchouc neuves de sentiers et de montagne Camso est de vingt-quatre (24) mois à partir de la date de livraison au premier client. La période de garantie pour les chenilles en caoutchouc « prépercées » neuves de Camso est de douze (12) mois à partir de la date de livraison au premier client.

Responsabilités de Camso : Si un défaut de fabrication ou de matériaux est constaté pendant la période de garantie, comme peut le déterminer Camso à sa seule discrétion, Camso doit remplacer ou réparer le Produit, à son choix, pendant les heures normales de travail au sein des installations d'un concessionnaire Camso autorisé ou d'une autre source autorisée.

Responsabilités du client | Le client est responsable :

- de tous les coûts associés au transport et à l'expédition du Produit;
- des coûts de main-d'œuvre pour la réparation ou le remplacement du Produit;
- de tous les coûts administratifs engagés par Camso pour enquêter sur les plaintes, à moins que le défaut ne soit couvert par la présente Garantie;
- de signaler tout défaut couvert par la présente Garantie en temps opportun et jamais plus de trente (30) jours après la fin de la période de garantie et de retourner rapidement le Produit pour inspection ou réparation, si possible;
- de retirer de la chenille tous les clous qui n'étaient pas inclus avec le Produit Camso original avant de l'expédier à Camso pour une inspection liée à la garantie;
- de fournir une copie du reçu comme preuve d'achat;
- de procéder à l'ajustement et à tout l'entretien requis du Produit.

Limites | Camso n'est pas responsable quand :

- le Produit a été installé sur une motoneige utilisée à des fins commerciales (y compris la location);
- le client omet d'informer Camso du problème en temps opportun (c.-à-d. dans la période mentionnée ci-dessus) ou ne fournit pas rapidement le Produit pour inspection et réparation, s'il y a lieu;
- La défaillance du Produit découle d'une utilisation ou d'une installation que Camso juge inappropriée ou ne découle pas d'une usure normale.
- La défaillance du Produit découle d'une réparation ou d'un entretien abusif, négligent ou inapproprié du Produit effectué par le client;

- La défaillance du Produit découle du fait que le client a déraisonnablement tardé à retourner le Produit après avoir été informé d'un problème potentiel avec celui-ci;
- Le Produit a été modifié par ou pour le client, d'une façon ou et dans une mesure quelconques, y compris l'insertion de produits de contrôle de la traction comme des clous;
- les dommages découlent d'un accident, d'un incendie ou d'une autre cause non considérée comme étant un défaut de matériaux ou de fabrication;
- le Produit est installé sur une motoneige utilisée pour la course ou toute autre fin de compétition.

Veillez noter que toutes les chenilles ne sont pas compatibles avec toutes les motoneiges sans nécessiter des modifications. Pour déterminer si une chenille est compatible avec une motoneige, il faut vérifier et prévoir un dégagement suffisant le long du tunnel, proche de l'arbre de transmission, du radiateur et de la suspension. Veuillez consulter votre concessionnaire Camso pour connaître les procédures d'installation. Une installation inappropriée peut annuler la garantie d'une chenille en caoutchouc neuve.

La présente garantie l'emporte sur toute autre garantie, expresse ou implicite, y compris une garantie marchande ou pour un usage particulier. Les recours prévus par la présente garantie se limitent à fournir le matériel comme indiqué dans le présent document. Camso n'est pas responsable des dommages consécutifs ou indirects, notamment des blessures, des dommages causés à une propriété, des dommages causés au produit ou à la motoneige ou de la perte du produit ou de la motoneige, de la perte de profits ou de revenus, de la perte de l'usage du produit, du coût de location d'un produit ou du temps de travail ou de vacances perdu. Dans le cas où les limites ou exclusions mentionnées précédemment ne sont pas applicables, la responsabilité de Camso et le recours exclusif de l'acheteur doivent se limiter au paiement par Camso des dommages réels ne dépassant pas le montant payé pour le produit. Si d'autres dispositions s'appliquent, la convention de Vienne (contrats pour la vente de biens à l'échelle internationale) est exclue dans sa totalité.

La période durant laquelle un recours peut être intenté pour faire respecter une quelconque obligation de Camso découlant de la présente garantie ou d'une loi est limitée par la présente à un (1) an à partir de la date où vous découvrez ou devriez avoir découvert le défaut.

Certaines juridictions ne permettent pas de limiter ou d'exclure les dommages consécutifs ou indirects ou de limiter la durée d'une garantie implicite ou la période pendant laquelle vous pouvez intenter un recours, ce qui fait que les limites ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent peut-être pas à vous. La présente garantie vous donne des droits légaux, et vous pourriez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre.

Pour trouver l'atelier de réparation autorisée ou du concessionnaire Camso le plus proche ou si vous avez des questions au sujet de la présente garantie, téléphonez au **1 88TRACTION (1 888 722-8466)** ou écrivez, des États-Unis ou du Canada, à : **Camso Rockland, Ltd., 1 Martina Circle, Plattsburgh, New York, USA 12901**. À l'extérieur du Canada et des États-Unis : communiquez avec votre concessionnaire Camso.

©Camso